Daniel BUREN

Œuvres entrées dans la collection en 1985 à l'issue de l'exposition *Daniel Buren* (1985) et en 2006 à l'issue de la Biennale de Lyon 2005 *Expérience de la durée* :

- *Cabane éclatée n°8,* 1985

Dimensions variables : environ 150 m^2
Œuvre coproduite avec le FNAC, acquise en 1985 par le FNAC et déposée au Musée la même année.
Transfert de propriété en 2007, n° d'inventaire : 2007.12.4

- *Le Temps d'une œuvre,* 2005

Dimensions : environ 1 200 m^2
Œuvre produite à l'occasion de la Biennale de Lyon 2005, n° d'inventaire : 2006.1.1

En juin et juillet 1985, dans des combles à peine aménagés d'une partie inoccupée du Musée des beaux-arts de Lyon, Daniel Buren réalise la *Cabane éclatée n°8.* Il y fait chaud, l'infrastructure est spartiate : clous, tenailles, agrafes, plateaux, tréteaux, égoïne… Daniel Buren travaille *in situ*[1]. La *Cabane éclatée n°8* , acquise avec la complicité du FNAC, est exposée deux étages plus bas du 2 août au 16 septembre 1985[2].

La première *Cabane éclatée V2-1*, construite par Daniel Buren, est datée de mai 1984 et s'intitule *Site in situ n°1.* Elle est réalisée à la galerie Konrad Fischer, à Düsseldorf. Entre septembre 1984 et septembre 1985, Daniel Buren réalise dix cabanes éclatées dont une cabane lumineuse : *Implosion n°1* (à la galerie Tucci Russo, Turin). Elles sont successivement construites à Marseille, New York, Paris (l'une à la galerie Templon, l'autre à La Villette pour la XIII^e Biennale de Paris : *La Rencontre des sites),* Rome, Tokyo, Lyon, Lille, Stockholm et Turin.

Les cabanes marquent une étape nouvelle dans l'œuvre de Buren, puisque, bien que conçues et réalisées *in situ*, leur mobilité est néanmoins possible pour la plupart d'entre elles. Elles portent alors la mention : « travail démontable ». Jusque-là, Daniel Buren concevait son œuvre comme spécifique au site. Elle était par conséquent liée à la durée d'exposition sur le site, la plupart du temps limité, à moins bien sûr que l'œuvre ne fut acquise. Dès lors, avec la « Cabane », l'œuvre peut être réinstallée à la seule condition que l'espace futur s'y prête.

Daniel Buren, *La Cabane Éclatée,* 1985.
©Blaise Adilon ©Adagp, Paris 2010

[1] En septembre 1984, le Musée d'art contemporain de Lyon s'installe dans une partie vacante du Musée des beaux-arts de Lyon, au sein du Palais Saint-Pierre. Il occupera d'abord deux, puis trois étages (les combles) qui servent d'atelier à Daniel Buren, lesquels seront aménagés et ouverts au public le 21 juin 1986. Le Musée se nomme alors « Saint-Pierre Art Contemporain ». Il quitte les lieux pour l'édifice actuel inauguré en décembre 1995, dont l'architecte est Renzo Piano.

[2] Il s'agit d'une coproduction avec le FNAC (Fonds national d'art contemporain) ; le Musée assure la logistique et le financement des matériaux, tandis que le FNAC acquiert la pièce. On retrouvera le même type d'accord avec les œuvres de Robert Irwin et Niele Toroni.

© Musée d'art contemporain de Lyon - 2010

De 1984 à 1987, les commentaires et dialogues engagés directement avec certains artistes contribuent largement à définir le projet scientifique et culturel du Musée, donnant corps aux notions de *moment*, de *lieu*, d'*œuvres génériques*, de *production,* de *temporalité réflexive (« rétrovision »)*, d'*installation totale*, etc. (voir notices d'Ulay et Marina Abramović, Brecht, Kosuth, Weiner, Baldessari, Morris, Kaprow, Kabakov, etc.) Daniel Buren, pourtant très présent dans la région, ne contribue qu'indirectement à ce dialogue et essentiellement par ses textes critiques[3]. Trois déclarations de Daniel Buren ont cependant particulièrement compté dans l'élaboration de notre projet muséographique :

- La première est un « copié-collé » de six mois (du 2 janvier 1967 à septembre de la même année), alors que Buren est associé depuis décembre 1966, et pour neuf mois seulement, avec Parmentier, Mosset et Toroni. Tous les quatre déclarent d'abord :
« Nous ne sommes pas peintres », et ajoutent six mois plus tard : *« La peinture commence avec Buren, Mosset, Parmentier, Toroni. »*[4]
- La seconde déclaration est : *« Le musée impose un cadre à l'art, point de vue unique (intellectuel et visuel), champ clos où l'art se forge et s'abîme, écrasé par le cadre qui le présente et le constitue. »* (*Function of the Museum,* texte écrit en 1970, Oxford, Museum of Modern Art, mars 1973 ; *Funzione del Museo,* 1974 ; traduction française, 1983.)
- La troisième : *« Mettre/exposer un morceau de pain dans un musée ne changera absolument pas la fonction du musée, mais celui-ci changera le morceau de pain en œuvre d'art, du moins pendant le temps de son exposition. Maintenant exposons un morceau de pain dans une boulangerie, et il sera fort difficile sinon impossible de le distinguer des autres morceaux de pain. Maintenant exposons une œuvre d'art – quelle qu'elle soit – dans un musée,* peut-on véritablement la distinguer des autres œuvres d'art ? (souligné par nous) » (Notes sur le travail présent entre 1967-1975, *Studio international*, 1975.)

Invité en 1993 à la deuxième Biennale de Lyon, dont le propos est de relire le XX^e^ siècle à travers le filtre de Dada/Cage/Fluxus, Daniel Buren crée *Rétrovision,* une œuvre composée de simples miroirs routiers, qui met en perspective et en reflet toute la problématique de la Biennale : « Qui dit rétrospective dit en fait "regarder en arrière avec respect", regarder les choses respectivement les unes aux autres en perspective. » (À partir de là)[5], l'œuvre n'est pas ré-installable, par conséquent elle ne peut être acquise.

Daniel Buren, *Le Temps d'une œuvre*, 2005. ©Blaise Adilon ©Adagp, Paris 2010

[3] Le Nouveau Musée de Villeurbanne, dont le fondateur Jean-Louis Maubant assure la direction de 1978 à 2005, sera la première institution française à soutenir régulièrement l'artiste et l'invitera souvent : en 1980, *Ponctuation ;* en 1982, *Ouverture* ; en 1985, *La collection d'art vidéo* et *La collection du Van Abbemuseum* d'Eindhoven ; en 1986, *Collection souvenir ;* en 1987, *Le Nouveau Musée comme lieu*, etc.

[4] Le 2 janvier 1967 au cours du vernissage du Salon de la Jeune Peinture (Paris), une œuvre/déclaration ouvre par ces mots : « Buren, Mosset, Parmentier, Toroni vous conseillent de devenir intelligent », et s'achève par : « Nous ne sommes pas peintres. »
La seconde, de septembre 1967, se déroule dans la salle de conférence du musée des arts décoratifs (Paris), à l'occasion de la Biennale, et se conclut par : « L'art est distraction, l'art est faux. La peinture commence avec Buren, Mosset, Parmentier, Toroni. »
Remarque : leur dernière intervention commune, en l'absence de Parmentier, se tient chez Guillaumon & Guinochet du 28 février au 4 mars 1968, 8, rue du Commandant-Faurax à Lyon.

[5] Nos conversations avec Daniel Buren sur cette question de la « rétrovision », point de vue unique d'un artiste qui, à une certaine date, configure une pièce ou un ensemble autour d'une problématique pour en faire un ensemble signifiant, aura une influence décisive sur notre projet de collection (voir notices Toroni, Kirkeby, Morellet, Morris, etc.).

© Musée d'art contemporain de Lyon - 2010

Daniel Buren, *Le Temps d'une œuvre*, 2005. ©Blaise Adilon © Adagp, Paris 2010

Convié à participer à la Biennale 2005, où il lui est proposé d'investir la totalité du deuxième étage du Musée (1 200 m^2), Daniel Buren crée *Le Temps d'une œuvre* :

« Le Temps de la peinture *est le titre d'un travail spécifique que j'ai imaginé et qui a été créé comme élément principal du dispositif de l'émission de télévision mensuelle « Permis de penser » de Laure Adler, sur la chaîne Arte depuis octobre 2004. Il consiste à voir, durant l'heure de l'émission, la (ou les) couleur(s) de l'œuvre en question remplir petit à petit l'espace qui lui (leur) est (sont) réservé(es). À chaque seconde de sa confection et ce, quelle que soit la vitesse du remplissage (vitesse dépendant généralement des différents pigments utilisés, de la chaleur du studio…), l'œuvre est là qui se fait sous les yeux des spectateurs. »*

Pour la Biennale de Lyon, Daniel Buren met en place *« le déploiement d'un processus de travail dont l'objectif est très similaire, à ceci près qu'il est tridimensionnel et non bidimensionnel, à voir* de visu *et* in vivo*, directement de l'intérieur et non à travers le truchement de l'œil de la caméra, puis de l'écran de télévision.*

L'œuvre en question, visible dès l'ouverture de l'exposition, changera sans cesse, de jour en jour, jusqu'à la fermeture.

L'œuvre proposée se développe dans le temps. C'est ce mécanisme de déconstruction qui sera donné au public comme œuvre. Ou, si l'on préfère et successivement, l'œuvre chaque jour construite, donnée aux regards. Soit, une petite centaine d'œuvres […] ».[6]

Dans « l'avertissement » (tout à la fois contrat et descriptif de l'œuvre, rédigé par l'artiste, qui accompagne toute pièce acquise[7]), Daniel Buren précise : *« […] soit un espace de 1 200 m^2, dans lequel sont positionnés, deux par deux – à intervalles réguliers alignés par rapport aux neuf fenêtres de l'espace et du sol au plafond – 117 panneaux verticaux de plexiglas transparent coloré ou transparent rayé de blanc, accrochés à des tubes d'échafaudage. De plus, des filtres transparents colorés recouvraient toutes les fenêtres de l'espace. Pendant la durée de l'exposition, chaque jour, plusieurs panneaux étaient enlevés les uns après les autres et de manière ordonnée, à l'exception des poteaux apparaissant petit à petit, telle une forêt, modifiant le jeu des couleurs restantes les unes par rapport aux autres et rendant l'espace traversé par les projections des couleurs des fenêtres environnantes. »*

Dans « le mode d'emploi », l'artiste précise que l'œuvre, acquise, peut être installée de deux façons *: « Soit, à la discrétion du musée, la totalité des 117 panneaux est présentée exactement comme initialement et en les laissant tels quels.*

[…] *Soit, lors d'une exposition temporaire, dont le thème rendrait intelligible une telle action, en ôtant jour après jour les plexiglas colorés comme lors de l'Expérience de la durée*. »

Ces deux œuvres, la *Cabane éclatée n°8* et *Le Temps d'une œuvre*, composent la métaphore d'un *moment,* 1985-2005, vingt ans, qui problématise la question du *in situ* chez Daniel Buren, tout comme les deux œuvres de Joseph Kosuth, *Zéro & Non* et *N'importe quelle vitre de…* (voir notice), également distantes de vingt années, encadrent le *moment* philosophique de l'artiste.

La *Cabane éclatée n°8* fait l'objet d'un transfert de propriété au cours de l'année 2007. L'œuvre est désormais inscrite à l'inventaire du Musée d'art contemporain de Lyon sous le numéro 2007.12.4.

Daniel Buren

Né en 1938 à Boulogne-Billancourt (France), vit à Paris et travaille *in situ.*

[6] Déclaration de l'artiste, catalogue *Expérience de la durée*, 2005, p. 90.

[7] Archives Daniel Buren et Musée d'art contemporain de Lyon.

© Musée d'art contemporain de Lyon - 2010